



Comité d'Ille-et-Vilaine Ligue contre le cancer
Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Comité d'Ille-et-Vilaine Ligue contre le cancer

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Comité d'Ille-et-Vilaine Ligue contre le cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité d'Ille-et-Vilaine Ligue contre le cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 26 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Matthieu Barreau

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
--	-------------	--	------------	-------------------------------

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	215.00		215.00	215.00
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	215.00		215.00	215.00
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	860 433.95	(310 383.03)	550 050.92	556 518.29
Terrains	35 943.68		35 943.68	35 943.68
Constructions	716 457.29	(220 685.31)	495 771.98	516 759.94
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	103 460.98	(89 697.72)	13 763.26	3 814.67
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	4 572.00		4 572.00	
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 550.00		5 550.00	2 750.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 550.00		5 550.00	2 750.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	866 198.95	(310 383.03)	555 815.92	559 483.29

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				1 385.25
CRÉANCES	242 719.27		242 719.27	578 388.72
Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 541.81		9 541.81	5 275.06
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	233 177.46		233 177.46	573 113.66
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	2 287 610.71		2 287 610.71	1 876 356.23
Valeurs mobilières de placement	1 156 092.23		1 156 092.23	1 155 446.58
Disponibilités	1 131 518.48		1 131 518.48	720 909.65
Charges constatées d'avance	22 199.70		22 199.70	11 165.65
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	2 552 529.68		2 552 529.68	2 467 295.85

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 418 728.63	(310 383.03)	3 108 345.60	3 026 779.14
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	2 273 016.94	2 033 369.42
Réserves statutaires ou contractuelles	1 300 000.00	1 300 000.00
Réserves pour projet de l'entité	973 016.94	733 369.42
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(11 451.65)	239 647.52
Situation nette (sous total)	2 261 565.29	2 273 016.94
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	2 261 565.29	2 273 016.94
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques	124 558.50	90 218.84
Provisions pour charges	54 430.00	45 307.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	178 988.50	135 525.84
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	41 799.50	62 015.76
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 799.50	62 015.76
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	625 992.31	556 220.60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 811.61	126 914.03
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	69 341.64	83 972.40
Dettes fiscales	10 483.80	4 195.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	355 355.26	341 139.17
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	667 791.81	618 236.36
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 108 345.60	3 026 779.14

COMPTES DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	82 632.00	81 160.00	1 472.00	1.81 %
Ventes de biens et services	57 925.90	10 235.19	47 690.71	
Ventes de biens	1 950.00	1 135.00	815.00	71.81 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	55 975.90	9 100.19	46 875.71	
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	3 704.00	6 548.17	(2 844.17)	-43.43 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	1 086 969.05	1 695 719.52	(608 750.47)	-35.90 %
Dons manuels	1 081 099.05	965 335.75	115 763.30	11.99 %
Mécénats	5 870.00	4 000.00	1 870.00	46.75 %
Legs, donations et assurances-vie		726 383.77	(726 383.77)	
Contributions financières reçues	561 298.06	37 636.75	523 661.31	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	44 747.54	59 007.15	(14 259.61)	-24.17 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1.42	64.67	(63.25)	-97.80 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 837 277.97	1 890 371.45	(53 093.48)	-2.81 %
Achats de marchandises	2 029.67	2 067.91	(38.24)	-1.85 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	436 958.83	344 322.60	92 636.23	26.90 %
Aides financières	617 519.89	513 257.28	104 262.61	20.31 %
Impôts, taxes et versements assimilés	40 641.46	32 298.59	8 342.87	25.83 %
Salaires et traitements	440 832.44	411 190.35	29 642.09	7.21 %
Charges sociales	147 282.78	152 004.05	(4 721.27)	-3.11 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	86 342.03	119 031.23	(32 689.20)	-27.46 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	81 106.66	82 644.47	(1 537.81)	-1.86 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 852 713.76	1 656 816.48	195 897.28	11.82 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(15 435.79)	233 554.97	(248 990.76)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	8 167.98	10 505.13	(2 337.15)	-22.25 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	8 167.98	10 505.13	(2 337.15)	-22.25 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	1 313.64	1 825.56	(511.92)	-28.04 %
Différences négatives de change	15.20		15.20	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	1 328.84	1 825.56	(496.72)	-27.21 %
RÉSULTAT FINANCIER	6 839.14	8 679.57	(1 840.43)	-21.20 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(8 596.65)	242 234.54	(250 831.19)	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	10.00	637.68	(627.68)	-98.43 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10.00	637.68	(627.68)	-98.43 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		223.70	(223.70)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		223.70	(223.70)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	10.00	413.98	(403.98)	-97.58 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	2 865.00	3 001.00	(136.00)	-4.53 %
TOTAL DES PRODUITS	1 845 455.95	1 901 514.26	(56 058.31)	-2.95 %
TOTAL DES CHARGES	1 856 907.60	1 661 866.74	195 040.86	11.74 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(11 451.65)	239 647.52	(251 099.17)	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		22 609.13	(22 609.13)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		22 609.13	(22 609.13)	
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole		22 609.13	(22 609.13)	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		22 609.13	(22 609.13)	
NON AFFECTÉS				

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants:

NEANT

- Des travaux d'aménagement des bureaux seront effectués en 2022 ainsi que la mise en place de Proxiligue, ce qui générera un afflux de 80 nouveaux prestataires.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.
- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistantes, ou encore ne comportant pas de quote-part.
Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.
Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	215			215
Immobilisations corporelles	844 022	16 412		860 434
Immobilisations financières	2 750	2 800		5 550
Total	846 987	19 212	0	866 199

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Néant → ...		
Immobilisations corporelles	16 412	0
PC	11 840	
CABINET ETUDE	4 572	
Immobilisations financières	2 800	0
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS → ...	2 800	
Total	19 212	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	287 503	22 880		310 383
Amort.Immobilisations financières				
Total	287 503	22 880	0	310 383

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 750	2 800		5 550
Total	2 750	2 800	0	5 550

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation

3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Il n'y a pas de stocks au 31/12/2021.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	5 550	0	5 550
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	9 542	9 542	
→ Autres Créances	233 177	233 177	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	22 200	22 200	
Total	270 469	264 919	5 550

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	156 092	156 092			
Total	156 092	156 092	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	946 299	
Livrets et comptes épargne	174 375	
Comptes à terme	1 000 000	6 586
Total	2 120 673	6 586

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs fournisseurs à recevoir →		1 385
Créances clients et comptes rattachés → →		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances → subvention siège à recevoir Divers produits à recevoir → → → →	2 000	2 000 5 308
Disponibilités		
Total	2 000	8 693

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Locations immobilières 1T	9965	4 873
Charges locatives 1T	3 386	1 200
Location Culligan	11	11
Assurances multirisques		1 372
Abonnement téléphone	11	22
Maintenance Konica	0	863
Abonnement EDF antargaz	27	18
Stock tickets restaurant	965	2 807
Prestation Sendiblu	29	
Chèques services Natixis	7 805	
Total	22 199	11 166

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								1 300 000
→ Fonds de réserve générale	1 300 000							
→ Fonds de réserve missions sociales	733 369	239 648						973 017
→ Legs et donations avec contrepartie								0
Fonds propres avec droit de reprise								0
Ecart de réévaluation								0
Réserves								0
Report à nouveau								0
Excédent ou déficit de l'exercice	239 648	-239 648				11 452		-11 452
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	2 273 017	0	0	0	0	11 452	0	2 261 565

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
NEANT						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
NEANT						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
NEANT						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
NEANT						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	0 A	0 B	0 C	0 D = A-B+C
Ressources						
Legs :		0	0	0	0	0
NEANT						
→						
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	0
NEANT						
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges	90 219	54 340	20 000	124 559
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	45 307	9 123		54 430
→				
Total	135 526	63 463	20 000	178 989

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	41 800	21 820	19 980	
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 812	190 812		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	79 825	79 825		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	355 355	355 355		
Produits constatés d'avance		0		
Total	667 792	647 812	19 980	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	9 801	8 930
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires	3 509	2 771
→ Formation professionnelle et autres taxes		6 159
→ Etat charges à payer	6 292	
Dettes sociales :	70 024	79 238
→ Urssaf/ Pôle emploi	15 955	12 317
→ Caisse de retraite	4 686	8 326
→ Caisse de prévoyance	805	874
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	32 421	38 219
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	15 475	18 078
→ Prélèvement à la source	682	1 424
Total	79 825	88 168

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	135 248	76 603
→ FNP - Factures non parvenues	135 248	76 603
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	355 355	341 139
Charges à payer recherche	172 000	226 500
Charges à payer recherche siège	139 547	100 000
Charges à payer autres	13 808	14 639
Charges à payer autres cd	30 000	

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant.


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DE L'ILLE ET VILAINE		30/03/2022 - 10:51			
		30/03/2022 - 10:51			
		Décembre 2021		Décembre 2020	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		1 241 371,65	1 201 103,68	1 068 535,07	1 056 604,37
1.1 Réalisées en France		1 241 371,65	1 201 103,68	1 068 535,07	1 056 604,37
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		681 513,75	641 245,78	602 926,18	590 995,48
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		559 857,90	559 857,90	465 608,89	465 608,89
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		411 706,20	385 668,43	322 134,53	277 794,33
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		338 342,12	312 304,35	276 659,87	232 319,67
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		73 364,08	73 364,08	45 474,66	45 474,66
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		137 502,09	123 055,93	175 749,30	146 860,10
3.1 Frais d'information et de communication		4 498,20	4 498,20	4 252,58	4 252,58
3.2 Frais de fonctionnement		107 343,63	92 897,47	143 409,49	114 743,99
3.3 Autres charges		25 660,26	25 660,26	28 087,23	27 863,53
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		63 462,66	63 462,66	92 446,84	92 446,84
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		2 865,00		3 001,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES		1 856 907,60	1 773 290,70	1 661 866,74	1 573 705,64
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-11 451,65		239 647,52	

		Décembre 2021		Décembre 2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS					
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				22 609,13	22 609,13
TOTAL				22 609,13	22 609,13

 REPORTING - COMITÉ DE L'ILLE ET VILAINE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 719 042,59	-1 719 042,59	-1 804 252,84	-1 804 252,84
1.1 Cotisations sans contrepartie	-82 632,00	-82 632,00	-81 160,00	-81 160,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-1 086 969,05	-1 086 969,05	-1 695 719,52	-1 695 719,52
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-549 441,54	-549 441,54	-27 373,32	-27 373,32
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-102 709,36		-90 713,25	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-77 950,40		-30 999,75	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-24 758,96		-59 713,50	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-3 704,00		-6 548,17	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-20 000,00	-20 000,00		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-1 845 455,95	-1 739 042,59	-1 901 514,26	-1 804 252,84

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-22 609,13	-22 609,13
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature			-22 609,13	-22 609,13
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL			-22 609,13	-22 609,13

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie : néant

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes Contributions financières reçues → ...	77 950	31 000
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) : Quote part de générosités reçues → ...		6 637
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du siège Quote part de générosités reçues du siège	483 348	
Total	561 298	37 637

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	55 976	9 100
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Redevances d'actifs incorporels → Loyers → Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	55 976	9 100

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 23/06/2021

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	20 476	5 770	9 212	35 457
Assurance	1 428		2 471	3 899
Electricité et eau	6 399	1 002	280	7 681
Téléphone	3 226			3 226
Affranchissement	2 538	65 110	987	68 635
Carburant	346	147	985	1 477
Achat d'études	1 133	119 321		120 454
Petites fournitures	4 277	3 021	3 440	10 738
Abonnement bn	2 030			2 030
Sous-traitance	59 196	9 928	6 042	75 166
Charges locatives	3 028		5 987	9 015
Entretien	10 165	2 468	2 927	15 560
Recherche développement		6 156		6 156
Documentation		59	164	223
Honoraires	5 117	7 079	14 632	26 828
Annonces	12 998	7 512	4 311	24 821
Déplacements	17 287	3 419	2 403	23 109
Frais de recrutement	1 092	390	78	1 560
Frais bancaires			1 452	1 452
Cotisation asso	948	390	163	1 501
Taxes sur les salaires	28 731	9 228	-18 598	19 361
Formation	10 314	2 169	123	12 606
Autres impôts			8 674	8 674
Charges sociales et salariales	392 646	155 804	39 665	588 115
Droits d'auteurs			597	597
Aides financières	606 890			606 890
Quote-part générosité	10 630			10 630
Charges diverses	691		241	932
Cotisation statutaire	39 788	12 732	27 056	79 577
Dotation aux amortissements			22 879	22 879
Intérêts bancaires			1 329	1 329
				0
Total	1 241 372	411 706	137 502	1 790 580

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	175 166	149 630
Actions d'information, de prévention et de dépistage	161 942	153 015
Actions de formation		
Actions de recherche	55 538	61 665
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	155 804	154 789
Frais de fonctionnement (dont communication)	39 665	44 095
Total	588 115	563 194

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	354 047	295 643
Actions d'information, prévention, dépistage	219 998	202 566
Actions de formation	796	
Actions de recherche	103 490	110 641
Actions autres	3 183	4 076
Total	681 514	612 926
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	85 830	83 429
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	474 028	382 180
Actions autres		
Total	559 858	465 609

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	4 498	4 253
Frais de gestion	90 088	155 097
Impôts et taxes	-9 800	-11 687
Cotisation statutaire	27 056	
Charges financières	2 781	6 280
Dotations aux amortissements	22 879	24 584
Charges exceptionnelles		224
Total	137 502	178 751

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	39 085	22 609
Total		39 085	22 609

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	2 030										2 030
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	149 653				226 886	4 887	55 534				436 959
Aides financières	57 662	559 858									617 520
Impôts, taxes et versement assimilés	39 045				6 909	4 488			-9 800		40 641
Salaires et traitements	290 992				69 283	47 714	32 843				440 832
Charges sociales	10 1653				22 532	16 275	6 822				147 283
Dotations aux amortissements et dépréciations							22 879	63 463			86 342
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	40 479				12 732		27 895				81 107
Charges financières							1329				1329
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									2 865		2 865
TOTAL	681514	559 858	0	0	338 342	73 364	147 302	63 463	-6 935	0	1856 908

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 945
Total	4 945

4.6.2 Charges et produits exceptionnels


Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
Opérations de gestio → ... → ... → ...	10
Total	10
Charges exceptionnelles	
Néant → ... → ... → ... → ... → ... → ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

		30/03/2022 - 10:51	
	035 - COMITÉ DE L'ILLE ET VILAINE	Décembre 2021	Décembre 2020
	Détails EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 201 103,68	1 056 604,37
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>1 201 103,68</i>	<i>1 056 604,37</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>641 245,78</i>	<i>590 995,48</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé</i>		<i>317 967,11</i>	<i>286 926,14</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>215 810,20</i>	<i>193 278,63</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<i>795,77</i>	<i>815,26</i>
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<i>3 183,07</i>	<i>3 261,05</i>
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>103 489,63</i>	<i>106 714,40</i>
<i>Actions de création-subvention-administration d'établissement</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>559 857,90</i>	<i>465 608,89</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé</i>		<i>85 830,00</i>	<i>83 428,82</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>			
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>474 027,90</i>	<i>382 180,07</i>
<i>Programmes nationaux</i>		<i>202 877,90</i>	<i>100 000,00</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>271 150,00</i>	<i>282 180,07</i>
<i>Mission reversement legs</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Actions de société et politique de santé</i>			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		385 668,43	277 794,33
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>312 304,35</i>	<i>232 319,67</i>
<i>Frais d'appel de dons</i>		<i>162 686,24</i>	<i>119 483,44</i>
<i>Frais d'appel des legs</i>		<i>7 753,20</i>	<i>4 704,00</i>
<i>Frais traitements des dons</i>		<i>79 382,05</i>	<i>69 335,19</i>
<i>Frais de traitements des legs</i>			
<i>Frais de campagne pour des dons en nature</i>			
<i>Achats pour manifestations et reventes</i>		<i>62 482,86</i>	<i>38 797,04</i>
<i>Activités de récupérations</i>			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		<i>73 364,08</i>	<i>45 474,66</i>
<i>Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades</i>			
<i>Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Info,Prév,Dép</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Recherche</i>			
<i>Frais de recherche partenariat</i>		<i>73 364,08</i>	<i>45 474,66</i>
<i>Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		123 055,93	146 860,10
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>4 498,20</i>	<i>4 252,58</i>
<i>Frais d'information et de communication externe</i>		<i>4 498,20</i>	<i>4 252,58</i>
<i>Frais d'information et de communication interne</i>			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>92 897,47</i>	<i>114 743,99</i>
<i>Frais de gestion</i>		<i>65 841,37</i>	<i>89 470,89</i>
<i>Formation administrative</i>			
<i>Impôts et taxes</i>			
<i>Cotisation statutaire 10%</i>		<i>27 056,10</i>	<i>25 273,10</i>
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>25 660,26</i>	<i>27 863,53</i>
<i>Charges financières</i>		<i>2 780,89</i>	<i>3 279,14</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>		<i>22 879,37</i>	<i>24 584,39</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>			
TOTAL DES EMPLOIS		1 709 828,04	1 481 258,80
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		63 462,66	92 446,84
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			230 547,20
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			230 547,20
TOTAL		1 773 290,70	1 804 252,84

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
<i>Réalisées en France</i>		
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		22 609,13
TOTAL		22 609,13
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

 035 - COMITÉ DE L'ILLE ET VILAINE		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 719 042,59	-1 804 252,84
1.1 Cotisations sans contrepartie		-82 632,00	-81 160,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-1 086 969,05	-1 695 719,52
Dons manuels non affectés		-1 035 269,16	-942 867,57
Dons manuels affectés		-45 829,89	-22 468,18
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-726 383,77
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-5 870,00	-4 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-549 441,54	-27 373,32
Manifestations		-9 478,06	-223,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-1 950,00	-1 135,00
Prestations et autres ventes		-80,00	-257,65
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-46 417,84	-8 615,54
Autres produits affectés			
Produits financiers		-8 167,98	-10 505,13
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-483 347,66	-6 637,00
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-20 000,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 739 042,59	-1 804 252,84
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-34 248,11	
TOTAL		-1 773 290,70	-1 804 252,84
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		1 788 283,88	1 533 152,29
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-34 248,11	230 547,20
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		-820,14	24 584,39
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		1 753 215,63	1 788 283,88
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-22 609,13
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			-22 609,13
TOTAL			-22 609,13

30/03/2022 - 10:51

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
14/02/2014	micros	1 915					
25/07/2014	local escale 2	7 524				501	501
25/07/2014	local escale 2	189 276				3 785	3 785
25/07/2014	local escale 2	7 759				310	310
25/07/2014	local escale 2	15 283				1 018	1 018
25/07/2014	local escale 2	15 283				611	611
31/07/2014	micros	992					
31/07/2014	aménagement	2 130					
31/07/2014	escale	1 089				73	73
11/08/2014	portable	961					
11/09/2014	escale2	912				61	61
25/09/2014	escale2	7 031				469	469
25/09/2014	escale2	1 232				82	82
02/02/2015	vidéoprojecteur	310					
Total						6 910	6 910

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : : néant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	18			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	19	1 784	1	28 044
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	77	701	0	11 020
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	114	2 485	1	39 064

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	12	18 993	11
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	0		
Total	12	18 993	11

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 874
6257 - Réceptions	Restauration	236
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	4 111

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 10 557 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.